

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DU CENTRE AQUATIQUE DE LA GRENOUILLERE Antony

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Daniel Courtès, conseiller départemental délégué aux sports ont posé aux côtés de Jean-Yves Sénant, Maire d'Antony, Carl Ségaud, Maire de Châtenay-Malabry et Philippe Laurent, Maire de Sceaux, la 1^{ère} pierre du futur centre aquatique de la Grenouillère, à Antony, situé près du Domaine départemental de Sceaux.

Le Département des Hauts-de-Seine investit 78,4 millions d'euros dans la construction de ce nouveau centre aquatique.

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

« La reconstruction qu'engage aujourd'hui notre Département sur ce site exceptionnel va transformer la piscine de la Grenouillère en un complexe de grande ampleur, ouvert toute l'année au public, aux scolaires et aux associations, et témoigne de la volonté qui nous anime de favoriser la pratique pour tous.

C'est tout le sens de l'action départementale à travers les contrats de développement qui nous unissent aux 36 communes alto-séquanaises. Ce sont ainsi plus de 116 millions d'euros qui ont été consacrés aux investissements sportifs par ce biais depuis 2013 pour la rénovation et la construction de complexes sportifs, de gymnases et de stades de proximité qui vont profiter à tous les Alto-séquanais. »



Perspective extérieure du projet d'équipement de la piscine de la Grenouillère à Antony. © Dietmar Feichtinger Architectes

Le Département transforme la piscine de La Grenouillère en un centre aquatique de grande ampleur ouvert toute l'année au public, aux scolaires et aux associations. Le projet est implanté

sur un site exceptionnel, celui du parc classé du **Domaine départemental de Sceaux**. Le projet a notamment été soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le centre aquatique sera doté de nombreux équipements :

- 3 bassins intérieurs et 2 bassins extérieurs
- Des espaces de jeux aquatiques, de détente, de bien-être, de restauration.
- Vestiaires, douches, solarium, hammam, sauna.
- Des espaces extérieurs de jeux, de beach-volley.



Le projet contient également une dimension environnementale très importante, 71% de l'emprise totale sera végétalisée. Cela créera des îlots de fraîcheur avec l'implantation de nombreux arbres et la mise en valeur des sujets existants. Les toitures seront également végétalisées.



Un travail important est également prévu sur la gestion de l'eau et de l'Énergie :

- Récupération d'une partie de l'eau des bassins pour l'arrosage des espaces verts.
- Filtration de l'eau par perlite pour limiter la consommation
- Gestion de l'énergie très performante, production photovoltaïque.

Commencés en janvier 2024, les travaux dureront 28 mois, et la réception du centre aquatique est prévue en juin 2026 pour une ouverture au public en novembre 2026 après une marche à blanc.

Contacts presse

Jean-Philippe COUTURE

07 64 61 77 95 / jcouture@hauts-de-seine.fr

